



SOUS EMBARGO STRICT: NE PAS PUBLIER AVANT LE 13 NOVEMBRE 2014 13H01 SYDNEY / 2:01 GMT

Un nouveau rapport du PNUE révèle que le monde est sur la bonne voie pour atteindre l'Objectif pour les aires terrestres et marines protégées d'ici 2020

15,4 pour cent des zones terrestres et 3,4 pour cent des océans sont actuellement protégés mais il reste des progrès à faire pour couvrir et gérer efficacement les zones importantes pour la biodiversité et les services écosystémiques

Sydney, le 13 Novembre 2014 – Selon un nouveau rapport du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) publié aujourd'hui dans le cadre du Congrès Mondial des Parcs de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), le monde est sur la bonne voie pour atteindre son objectif d'expansion des aires protégées d'ici 2020 mais il reste des progrès à faire pour garantir que les zones importantes pour la biodiversité et les services écosystémiques soient protégées en priorité et gérées de manière équitable.

Produit par le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature (WCMC) du PNUE, en partenariat avec l'IUCN et financé par l'Office fédéral suisse de l'environnement (OFEV), le rapport *Protected Planet* effectue non seulement un suivi des efforts mondiaux en matière de soutien et d'expansion des aires protégées mais il émet également des recommandations pour aider les gouvernements à agir et à progresser plus rapidement en la matière.

Le rapport constate que 15,4 pour cent des zones terrestres et des eaux intérieures et 3,4 pour cent des océans de la planète sont désormais protégés - mettant en évidence la prise de conscience mondiale croissante de la nécessité de préserver les ressources naturelles qui auront un rôle crucial dans le cadre des futurs Objectifs de développement durable.

Les aires protégées sont essentielles à la conservation des espèces, des écosystèmes et des moyens de subsistance qu'ils soutiennent. Elles jouent également un rôle important pour l'adaptation et l'atténuation des impacts du changement climatique - par exemple, en réduisant les risques de catastrophes naturelles et en constituant un puits de carbone par le biais des forêts, dont 7,8 millions de km² se trouvent dans les aires protégées.

Le rapport, le deuxième d'une série de rapports visant à évaluer les progrès réalisés pour atteindre l'Objectif 11 d'Aichi de la Convention sur la diversité biologique, révèle que 1,6 million de km² de nouvelles aires protégées ont été déclarées depuis 2012. Depuis 2010, la couverture mondiale supplémentaire totale des aires protégées équivaut à 6,1 millions de km², soit une zone d'une superficie proche de celle de l'Australie.

L'objectif 11 préconise des aires de conservation gérées efficacement et équitablement, couvrant au moins 17 pour cent des zones terrestres de la planète et 10 pour cent des zones marines et côtières - en particulier les zones importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes - d'ici 2020.

Le rapport *Protected Planet 2014* conclut qu'il est probable que l'objectif soit atteint en termes de couverture physique. En revanche, il met en évidence le manque de progrès dans d'autres domaines tels que : assurer que les aires protégées soient situées dans des zones d'importance particulière pour la biodiversité et les services écosystémiques, qu'elles soient administrées efficacement et équitablement et qu'elles soient bien connectées.

Le rapport avertit que, sans une action mondiale concertée permettant le ciblage approprié des zones à protéger, l'amélioration et l'intégration de la planification nationale et l'évaluation de l'efficacité et de l'équité de la gestion des aires protégées, l'objectif ne sera pas atteint dans sa totalité.

« Les aires protégées ont un rôle vital dans l'économie grâce aux précieux services écosystémiques qu'elles fournissent, tels que l'approvisionnement en eau et en bois et la promotion de l'éco-tourisme », a déclaré le Secrétaire général de l'ONU et Directeur exécutif du PNUE, Achim Steiner. « Tandis que nous travaillons vers un accord global sur le climat, la prochaine réunion ayant lieu très prochainement à Lima, et façonnons l'agenda post-2015 pour le développement durable, il est crucial d'étendre les aires protégées de manière ciblée – soutenant ainsi les efforts de lutte contre le changement climatique, et soutenant la biodiversité et les services écosystémiques qui contribuent aux moyens de subsistance de milliards de personnes. »

« Ce rapport montre que la volonté de le faire est présente, » a-t-il ajouté. « Nous devons maintenant rassembler le soutien et les fonds nécessaires afin d'assurer que les aires protégées soient gérées efficacement et équitablement et couvrent suffisamment de sites importants pour la biodiversité et les services écosystémiques. »

Il ya dix ans, le Congrès mondial des parcs à Durban a donné naissance à l'idée d'objectifs mondiaux pour les aires protégées», explique le Directeur général de l'UICN Julia Marton-Lefèvre. « Aujourd'hui, à Sydney, nous sommes fiers de lancer le rapport *Protected Planet*, qui montre les progrès que nous avons réalisés vers l'atteinte de nos objectifs.

Nous nous engageons à faire en sorte que nos promesses ne soient pas vaines. Ce que nous devrions voir derrière ces chiffres ce sont des aires protégées bien gérées et équitables, saines, fortes et en mesure de fournir toute la gamme des atouts essentiels à la survie de la biodiversité et au bien-être des personnes dans le monde. »

La couverture des aires protégées a été calculée en utilisant la version du mois d'août 2014 de la Base de données mondiale sur les aires protégées (World Database on Protected Areas, en anglais). La base de données a subi une mise à jour majeure en 2014, suite à la réponse extrêmement positive à une requête de la CDB invitant les Parties à la Convention à soumettre des données actualisées à UNEP-WCMC afin de compiler la liste des aires protégées des Nations Unies. En août 2014, 124 pays avaient communiqué de nouvelles données et 15 étaient en cours de le faire.

La couverture des aires terrestres protégées a augmenté d'environ un million de km² depuis 2010, dont 126 000 km² ont été ajoutés depuis 2012. Au total, 20,6 millions de km² de zones terrestres et d'eaux intérieures sont désormais couvertes. 2,2 millions de km² d'aires protégées supplémentaires seront nécessaires pour atteindre une couverture de 17 pour cent des zones terrestres et des eaux intérieures.

Un peu plus de six millions de km² de zones marines protégées ont été ajoutées depuis 2010, avec 1,5 millions de km² de ce total ayant été ajoutés depuis 2012. Au total, 12 millions de km² d'océan sont actuellement protégés dans le monde.

Bien que les progrès vers l'atteinte de l'objectif aient été plus lents pour les zones marines que pour les zones terrestres, de réels progrès ont été réalisés dans les zones situées à dans les eaux côtières et relevant de la juridiction nationale – leur couverture atteignant 10,9 pour cent et 8,4 pour cent respectivement.

Cependant, seuls 0,25 pour cent des zones marines situées au-delà des zones relevant de la juridiction nationale sont protégées, ce qui met en évidence une lacune dans les efforts de conservation et le besoin urgent de surmonter les difficultés à établir des aires protégées là où il n'existe pas de systèmes de gouvernance nationaux.

Pour atteindre l'objectif de dix pour cent dans les zones relevant de la juridiction nationale, 2,2 millions de km² d'aires marines protégées supplémentaires seront nécessaires. En outre, 21,5 millions de km² en haute mer doivent être protégés afin que l'objectif de 10 pour cent puisse être atteint.

Les récentes augmentations en mer sont principalement dues à la création de vastes aires protégées dans les eaux situées autour de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et dans les Territoires d'outre-mer britanniques de la Géorgie du Sud-et-les Îles Sandwich du Sud. En 2014, la Nouvelle-Calédonie a désigné la totalité de ses eaux territoriales comme aire marine protégée, englobant une superficie d'environ 1,2 millions de km², soit l'aire protégée la plus vaste actuellement dans le monde.

Si ces aires protégées étaient soustraites des statistiques marines mondiales, la couverture des aires marines protégées serait réduite à seulement 1,8 pour cent de la superficie mondiale des océans et 4,4 pour cent des eaux territoriales.

Le manque de progrès dans d'autres domaines

Le rapport *Protected Planet* 2012 avait mis en évidence un certain nombre de défis en matière de gestion et de gouvernance des aires protégées, et avait émis 13 recommandations sur la façon d'étendre les aires protégées et d'assurer un meilleur suivi des progrès.

Parmi les actions prioritaires identifiées, seules deux montrent des progrès importants selon *Protected Planet* 2014: l'amélioration de la présentation de rapports nationaux permettant d'actualiser les ensembles de données utilisés pour le suivi des progrès mondiaux, et l'accélération de l'expansion ciblée du réseau mondial d'aires protégées dans les zones terrestres, les eaux intérieures et les zones marines.

Des progrès limités ont été enregistrés en ce qui concerne les autres recommandations, qui prônaient notamment une meilleure compréhension des avantages des aires protégées pour la biodiversité et les services écosystémiques, un meilleur financement, le renforcement de la participation des communautés locales, l'amélioration de la connectivité des aires protégées et leur intégration dans les paysages environnants.

Le manque de financement durable est un sujet de préoccupation en particulier, même si des études précédentes du PNUE ont montré que l'ensemble des avantages économiques des aires protégées dépassent largement le coût de leur gestion.

En 2012, l'investissement financier nécessaire à la mise en place et à la gestion d'un réseau étendu d'aires protégées couvrant les sites importants pour tous les groupes de la faune à l'horizon 2020, a été estimé à 76,1 milliards de dollars par an, indique le rapport.

Le rapport inclut des messages et recommandations clés sur ces sujets de préoccupation afin d'aider les décideurs à assurer que l'objectif 11 soit atteint dans sa totalité, y compris :

Couverture de la biodiversité des services écosystémiques

En 2013, 22 pour cent des « Zones importantes pour la conservation des oiseaux » et 23 pour cent des sites de l'Alliance pour l'extinction zéro étaient couverts dans leur totalité par les aires protégées, et en moyenne moins de la moitié de chaque site était protégé. L'expansion ciblée des réseaux d'aires protégées est nécessaire afin d'inclure certains de ces sites et d'autres zones clés, notamment en mer. En outre, la couverture actuelle de la plupart des écorégions et des espèces est insuffisante. Pour avoir un réseau d'aires protégées qui couvre adéquatement tous les aspects importants de la biodiversité et des services écosystémiques, il faudrait une couverture supérieure à 17 pour cent des zones terrestres et à 10 pour cent des zones marines et côtières.

Une gestion efficace

Lorsqu'elles sont gérées de manière efficace, les aires protégées aident à préserver la biodiversité et les habitats. Or en 2013, seuls 29 pour cent de la superficie totale des aires protégées à l'échelle nationale avaient été évaluée en termes d'efficacité de gestion. L'absence de gestion efficace reste l'un des plus grands défis auxquels est confronté le système mondial actuel d'aires protégées. Il faudrait évaluer d'avantage l'efficacité de la gestion des aires protégées et mesurer en particulier les résultats en termes de biodiversité et les résultats sociaux.

Une gestion équitable

La présentation de rapports est rare et il existe peu de données en matière de gestion équitable. Les deux doivent être renforcés afin de pouvoir évaluer de manière significative l'équité de la gestion des aires protégées et autres zones de conservations.

Connectivité

Les données disponibles sur les corridors écologiques indiquent que ceux-ci sont un atout pour la conservation. Bien qu'il existe un nombre croissant de grands projets axés sur la connectivité, les connaissances sur la connectivité entre les zones de conservation terrestres et marines plus vastes

sont limitées. Les principes de la connectivité devraient être mieux intégrés dans la planification nationale et dans les programmes d'adaptation au changement climatique.

Avantages pour les gens et la nature

Les aires protégées offrent de nombreux atouts pour les gens et la nature et doivent être reconnues comme un moyen naturel valide et rentable pour faire face aux défis mondiaux tels que l'approvisionnement en eau, la sécurité alimentaire, la réduction des risques de catastrophe, et l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Ces atouts devraient être pleinement reconnus avec l'intégration des aires protégées dans la planification nationale et dans les processus de prise de décision, dans tous les secteurs.

Rôle dans l'élaboration et le suivi des Objectifs de développement durable

La couverture des aires protégées a été utilisée comme un indicateur pour mesurer les progrès vers les Objectifs du millénaire pour le développement. Les aires protégées, en tant qu'éléments essentiels du paysage et modèles de développement durable pourraient jouer un rôle important dans l'élaboration et le suivi des Objectifs de développement durable (ODD). Au moment d'élaborer les ODS, la contribution des aires protégées à chacun des objectifs doit être évaluée afin de contribuer à l'élaboration d'indicateurs.

Note aux rédacteurs: La publication complète, Protected Planet Report 2014: Tracking progress towards global targets for protected areas, est disponible sur <http://www.unep.org>.

Pour plus d'information et pour organiser des entretiens avec des experts sur le sujet, merci de contacter:

Shereen Zorba, Head of News and Media, UNEP, shereen.zorba@unep.org, Tel. +254 788 526 000

Hugh Searight, News Desk, UNEP, hugh.searight@unep.org, Tel. +254 726 705 561

Ewa Magiera, Media and Communications Manager, IUCN, Ewa.MAGIERA@iucn.org, Mob. +61434025278